CM Etat social et solidarités

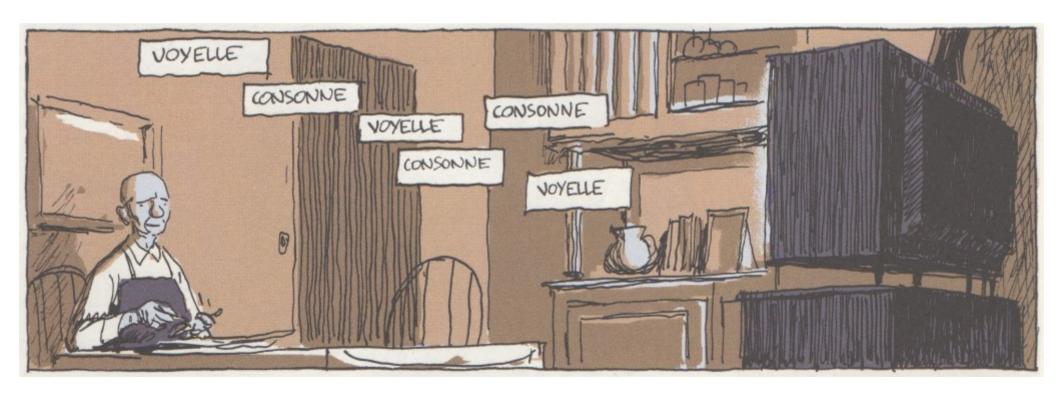
<u>Séance 5 : Le vieillissement de la population et ses</u> <u>enjeux</u>

25 octobre 2016

- 1. La vieillesse : caractériser le « troisième âge »
- 2. L'action publique en faveur des plus âgés
- 3. Focus sur les retraites : salaire différé ou continué

1. La vieillesse : caractériser le « troisième âge » (1)

• Un rôle social, en France et ailleurs



Rabaté, Les petits ruisseaux, Futuropolis, 2006

1. La vieillesse : caractériser le « troisième âge » (2)

- Des transitions entre les étapes de la vie remises en cause
- une phase de **préparation** au travail,
- une période d'activité
- une dernière phase d'inactivité
- Une transformation socio-démographique, des âges et temps sociaux
- le vieillissement démographique : les plus de 65 ans = 1/6e de la population
- entrée plus tardive dans la vie active
- recul de l'âge moyen de la procréation
- crise économique

2. L'action publique en faveur des plus âgés (1)

• Les baby-boomers, des privilégiés ?

- En Europe et aux États-Unis, progression du niveau de vie relatif depuis le milieu des années 1980 (taux de pauvreté retraités 2010 = 10 %)



Cauuet et Lupano, Les vieux fourneaux, Dargaud, 2014

2. L'action publique en faveur des plus âgés (2)

- Pourtant, forte montée de l'exclusion économique, sociale et politique

Inégalités sociales et vieillesse

- Des caractéristiques sociales qui influent sur l'avancement biologique
- Des inégalités construites par les prises en charge
- Une catégorie encore plus largement ignorée : les immigrés

2. L'action publique en faveur des plus âgés (3)

- La dépendance : catégorie économique, sociale et politique, ou médicale ?
- Incapacité pour une personne à effectuer seule les gestes de la vie quotidienne (condense l'idée de vieillesse en mauvaise santé et coûteuse).
- Risque pris en charge par le système de protection sociale (mais non reconnu par la Sécu) depuis 1990 : APA + action sur l'offre de services
- ... mais un reste à charge pour la personne dépendante et les familles très élevé

2. L'action publique en faveur des plus âgés (4)

- Une prise en charge sociale : le souci de Soi

Développement d'emplois de « proximité » : le cas des aidants familiaux (3,4 millions de personnes aident un proche de 60 ans et plus à domicile)

- Une prise en charge médicale

Focalisation sur la maladie d'Alzheimer, reconnue officiellement en 2004

La démence comme un enjeu essentiel de santé publique à l'égal du cancer

3. Les retraites : salaire continué ou différé ?

Prestations de retraite :

- 282 milliards d'euros en 2011 = 1er poste de dépenses de la protection sociale (44% au total)
- Fin 2013, 15,3 millions de retraités de droit direct
- L'un des plus anciens volets de la protection sociale

Salaire différé ou continué

- **Régime par capitalisation et salaire différé** : les cotisations d'aujourd'hui paient les retraites de demain ou « J'ai cotisé, j'ai droit. J'ai droit au différé de la cotisation ».
- **Régime par répartition et salaire continué** : les retraites d'aujourd'hui sont payées par les cotisations d'aujourd'hui ou la retraite comme salaire d'inactivité.